

VIANDE : L'examen du dossier d'AIM Groupe devant le tribunal de commerce de Coutances reporté au 19 mars

C'est finalement vendredi 19 mars que le tribunal de commerce de Coutances examinera pour de bon le dossier des abattoirs d'[AIM GROUPE - LES ABATTOIRS INDUSTRIELS DE LA MANCHE:405650359] / **T** : 02.33.91.41.00 (siège à Sainte-Cécile). Examen repoussé au 19 après une première audience de plus de 4 heures, vendredi 6 mars. Plus de 600 emplois, rappelons-le, sont menacés. www.laviandeonaime.fr